

AVIS PUBLIC

ANNULATION DE LA VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DES TAXES

AVIS PUBLIC est par les présentes donné, par la soussignée, greffière adjointe de la Ville de Sorel-Tracy, que la vente à l'enchère publique des immeubles pour défaut de paiement des taxes qui devait avoir lieu le mercredi 9 juin 2021, à 10 h, et qui avait été reportée au mercredi 15 septembre 2021, à 10 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville situé au 71, rue Charlotte, à Sorel-Tracy, est annulée puisque les taxes municipales et autres impositions dues, en capital, intérêts et frais encourus, ont été intégralement payées avant le moment prévu pour la vente.

Donné à Sorel-Tracy, ce 19 juillet 2021.

La greffière adjointe,



M^e Marie-Pascale Lessard